



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 75674

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les statistiques d'obtention des mentions aux diplômes de l'enseignement secondaire. Elle souhaite en effet connaître le pourcentage d'obtention des mentions assez bien, bien et très bien au baccalauréat technologique pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.

Texte de la réponse

La part des élèves obtenant une mention au baccalauréat technologique progresse de façon assez inégale sur les cinq dernières années. Toutes séries confondues, la part des mentions « assez bien » se situe autour de 22 % à 24 %, celle des mentions « bien » n'atteint pas 6 %, celle des mentions « très bien » ne dépasse jamais 1 %. En 2009, 42 % des admis des séries STI et STL obtiennent une mention.

Part des lauréats ayant obtenu une mention au baccalauréat technologique
France métropolitaine + DOM

(En pourcentage)

ANNEE	MENTION	SÉRIES			
		STI (sciences et technologies industrielles)	STL (sciences et technologies de laboratoire)	STG (sciences et technologies de la gestion) (1)	STSS (sciences et technologies de la santé et du social) (2)
2005	Mention AB	28,4	28,2	19,5	17
	Mention B	9,9	7,8	3,4	2,9
	Mention TB	1,4	0,8	0,3	0,2
2006	Mention AB	26,2	27,2	18,2	20,7
	Mention B	8,9	8,1	3,1	3,5

Mention TB	1,5	0,8	0,2	0,2	
2007	Mention AB	30,1	31,3	20,1	18,5
	Mention B	11,3	8,5	2,5	3,2
	Mention TB	1,9	0,9	0,1	0,3
2008	Mention AB	28,4	32,6	0,9	24,7
	Mention B	11,1	9,8	3	6,1
	Mention TB	2,1	1,3	0,1	0,5
2009	Mention AB	28,5	31,9	20,3	18
	Mention B	11,6	9	2,9	2,4
	Mention TB	2,2	1,1	0,1	0,1

Source : MEN-DEPP/système d'information OCEAN.

(1) A remplacé la série STT à partir de la session 2007.

(2) A remplacé la série SMS à partir de la session 2009.

Un admis sur quatre ou sur cinq en obtient une mention dans les séries STG ou ST2S, moins du tiers pour la série agricole, le tiers pour la série hôtellerie. La série « techniques de la musique et de la danse » qui ne regroupe qu'environ 300 candidats en 2009, est la seule où plus de la moitié des candidats obtiennent une mention sur toute la période 2005-2009, la part des lauréats « mentionnés » dépasse même 60 % depuis 2007. La part des mentions « très bien » est très faible dans les séries STG, ST2S, agricole et hôtellerie.

(En pourcentage)

ANNEE	MENTION	SÉRIES			TOTAL baccalauréat technologique
		SÉRIE agricole STAV (3)	HÔTELLERIE	TMD (techniques de la musique et de la danse)	
2005	Mention AB	21,1	29,5	35,5	22
	Mention B	2,0	5,0	14,7	5,1
	Mention TB	0,2	0,4	4,4	0,6
2006	Mention AB	22,4	23,3	35,7	21,2

Mention B	2,5	3,7	18,4	4,8	
Mention TB	0,1	0,5	4,8	0,6	
2007	Mention AB	22,1	25,9	39,1	23,1
	Mention B	3,2	5,3	16,5	5,2
	Mention TB	0,1	0,4	6,1	0,6
2008	Mention AB	26,5	25,1	40,4	24,1
	Mention B	3,9	4,6	16,9	5,8
	Mention TB	0,1	0,5	4,7	0,7
2009	Mention AB	24,2	26,8	36,5	22,8
	Mention B	3,1	6,2	20,7	5,3
	Mention TB	0,1	0,4	5,6	0,7

Source : MEN-DEPP/Système d'information OCEAN.

(3) A remplacé les séries STAE (sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement) et STPA (sciences et technologies du produit agroalimentaire) à la session 2008.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75674

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3833

Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 7020